Crèche
La Marelle

Assemblée générale de l'association de La Crèche La Marelle
1er mai 2019 à Farvagny

Personnes présentes :
Müller Virginie, Egger Xavier, Hertelendy Marie-Laure, Boschung Pauline, Crausaz Muriel, Streuli Muriel, Jousset Florian, Jacquet Loïc, Jacquet Ghilliane

Personnes excusées :
Küng Sylvie et Christophe, Huguelet Aline et Yann, Zbinden Andrea et Benoît, Perritaz Aline et Damien, Charrière Emilie et Skultety Christophe, Zehnder Séverine et Jeanbourquin Yves, Escoriza Angélique

1. **Salutations**
   Fabienne Tena souhaite la bienvenue à toutes les personnes et les remercie pour leur présence.

   Il y a eu beaucoup de changements au sein du comité suite aux démissions de l'année dernière. Le nouveau comité se compose désormais des personnes suivantes :
   Claudine Pochon (responsable financière), Christiane Brülhart (directrice avec voix consultative), Clélia Taurisson (logistique et événementiel), Elias Pesenti (vice-président) Anne-Rachel Oberson (secrétariat) et Fabienne Tena (présidente).

2. **PV de l'assemblée 2018**
   Le PV est disponible sur le site internet, aucune remarque n'étant relevée, le PV de l'assemblée générale 2018 est accepté à l'unanimité.
   Fabienne Tena remercie Anne-Rachel Oberson pour la prise de PV.

3. **Rapport de la présidente**
   C'est pour Fabienne Tena la toute première fois qu'elle fait un rapport annuel pour une assemblée générale.

   Cette première année de présidence a été pour elle très riche en expériences. La gestion d'un comité n'est pas toujours facile car parfois nous avons tendance à nous égarer ou nos avis divergent, ce qui est normal vu que nous sommes plusieurs personnes avec des visions et des expériences différentes…

   Effectivement, les comités du 1er semestre ont duré parfois très longtemps car nous avions beaucoup de sujets à traiter comme :
   - les changements de fournisseurs des repas pour Farvagny
   - le souci du manque d'ombre pour le jardin de Farvagny
   - l'anniversaire des 25 ans de la crèche, qui d'ailleurs a été une magnifique journée. Fabienne Tena remercie les familles qui y ont participé, même si le soleil n'était pas vraiment au rendez-vous
   - le manque de stagiaire, avec pour conséquence la réorganisation de certaines tâches pour les collaboratrices
   - le budget, qui donne du fil à retordre à notre responsable financière

Crèche
La Marelle

- la vente de jus de pomme, Fabienne Tena remercie toutes les personnes qui ont fait l'effort de commander ou de vendre des box car grâce à la vente de cet automne, la crèche pourra acheter 2 triplettes, poussette pour 3 enfants
- le nouveau logiciel pour la facturation

Cette deuxième partie d'année est un peu plus calme. Les thèmes abordés sont : la rencontre avec la commune puis le personnel de la crèche, les nouvelles normes du SEJ, le taux d'occupation des différents groupes qui d'ailleurs est bon actuellement et les prévisions pour la rentrée qui sont bonnes également.

Fabienne Tena termine ce rapport annuel en disant que le but à tous dans ce comité est d'allier le bon fonctionnement de la crèche et le bien des enfants et des collaboratrices. Elle profite d'ailleurs pour remercier tous les membres du comité ainsi que Christiane Brülhart pour leur travail durant toute cette année.

4. **Rapport d'activité de la directrice :**

2018 a été une très grande année pour la crèche de La Marelle. Le déménagement tant attendu dans des locaux flambants neufs a été un aboutissement. N'était-ce pas un magnifique cadeau pour les 25 ans de la crèche ? Je pense que pour toutes les personnes qui se sont battues pour sa survie c'est une magnifique reconnaissance.
Une reconnaissance de la commune également qui a choisi d'installer la crèche au cœur du village et qui par la même occasion convient de la nécessité d'une telle structure pour sa commune et ses familles afin de concilier vie professionnelle et vie familiale.

En ouvrant le site de Farvagny, la crèche s'est par la même occasion agrandie. Le groupe des Lucioles, 0 à 2 ans, a vu le jour. Dès mars il a été complet et une nouvelle équipe éducative compétente l'a pris en main.
Déménagement signifie également changement. En reprenant le travail le 8 janvier, l'organisation n'était pas définie. Il a fallu plusieurs mois pour :

- *trouver une organisation ;*
- *s'approprier les locaux ;*
- *trouver ses marques, ses repères etc.*

La liste est loin d'être exhaustive mais cela montre à quel point il faut être prêt, vigilent et s'attendre à tout dans notre travail.
J'ajouterais que les enfants se sont très vite adaptés, et peut-être mieux et plus vite que les adultes.

En juin, l'inauguration du complexe ainsi que les portes ouvertes ont été un évènement important dans l'année suivi en septembre par la fête pour les 25 ans de la crèche. L'anniversaire de la crèche s'est déroulée en deux temps, une partie officielle le matin et une partie plus familiale, l'après-midi, en compagnie des enfants avec des activités et ateliers à l'intérieur.

Le mois de juin coïncide également avec les courses d'école pour les enfants quittant la crèche pour l'entrée à l'école enfantine. Elles sont très appréciées par les enfants et les équipes éducatives.
Le groupe des Carrousels, site de Grangeneuve, est allé à la rencontre des rois et des reines au château de Gruyères, pendant que les Mandarines et les Souris Vertes de Farvagny, s'intéressaient aux abeilles en se rendant à Fribourg à « Graines d'apiculteurs ».

Crèche
La Marelle

Ce sont toujours des journées riches en émotions. Cette année c'est sous un soleil de plomb que ces sorties se sont déroulées.

L'automne ou devrais-je dire l'été indien nous a permis de profiter au maximum du jardin où les enfants ont la chance de s'épanouir et d'expérimenter.

La crèche La Marellle est aussi une entreprise formatrice. Nous avons sur chaque site une apprentie ASE. Cette année Delphine Menoud a réussi brillement son CFC d'ASE. De manière plus ponctuelle des ASE se forment pour devenir EDE. Cette année Marlène Brügger a terminé sa formation sur 2 ans d'EDE à la Chaux-de-Fonds. Bravo à toutes les 2 et belles suites professionnelles.
La famille de La Marelle s'est agrandie avec les naissances de Coline le 26 février, fille de Sandrine éducatrice sur le site de Grangeneuve et de Roméo le 18 mars, fils de Marion également éducatrice à Grangeneuve.

Nous sommes arrivés au terme de l'année sans nous en rendre compte, la tête pleine de mots d'enfants et avec un bilan positif de cette année passée dans ces nouveaux locaux.

Je vous remercie de votre attention.

Christiane Brülhart / directrice

5. **Rapport de la caissière :**
Claudine Pochon passe en revue les comptes 2018 et les commente :

Produits :
- Ils se composent de cette manière : 60.66% des parents, 26.96% des communes, 12.38% de l'Etat de Fribourg
- Don de la Loterie Romande : Fr. 400.- par place autorisée par le SEJ (60 places actuellement)

Charges :
- Loyer Farvagny : il s'agit du loyer des locaux et de la place de jeux
- Les frais divers de petit matériel concernent les produits de soin, dentifrices, lingettes, brosses à dent, bavettes, …
- Cotisation Fédération crèches et Fonds social : Fr. 60.-/ place. Si le taux d'occupation n'atteint pas 90%, la cotisation est calculée en fonction du taux d'occupation
- Frais de comité – jetons de présence : le comité s'est réuni 11x en 2018
- Frais 25 ans : il n'y avait rien au budget, la fête a été toute simple mais réussie
- Matériel ludique, bricolage : une réserve de Fr. 4'000.- avait été créée en 2017, elle n'a pas été utilisée en totalité
- Frais bancaires : il s'agit des taxes pour les paiements des factures au guichet de la poste.
- Tous les postes avec * concernent la vente de jus de pomme. Le bénéfice de cette vente ne sert pas à compenser le déficit de la crèche, mais il est gardé uniquement pour acheter du matériel pour la crèche. En 2018, 872 cartons ont été vendus. Le bénéfice de la vente servira à acheter des poussettes triplettes.

Bilan :
- Débiteurs Parents : il s'agit principalement des factures de décembre
- Créanciers Commune Gibloux : montant des loyers 2018
- Passifs transitoires : il s'agit principalement des factures à payer au 31.12 (décomptes finaux des assurances sociales à payer, …)

Crèche
La Marelle

- Actifs transitoires : il s'agit des factures à encaisser, soit les factures aux communes du 4ème trimestre, le solde de la subvention de l'Etat

La perte totale de 2018 s'élève à Fr. 154'311.10, elle était budgétée à Fr. 146'550.00. Ce déficit est pris en charge par la commune.

Taux d'occupation moyen de l'année 2018 :

Piccolos	87%
Lucioles	88%
Souris vertes	86%
Mandarine	96%
Funambules	60%
Carrousel	84%
Crèche	83.5%

Actuellement, au 30.04.2019, le taux d'occupation moyen est de 92.6%. 38 enfants partiront à l'école cet été, ce qui baissera ce taux de 23%.

Pour info, 1% de taux d'occupation apporte environ Fr. 15'525.00, il faudrait un taux de 95% environ pour que la crèche soit rentable.

Au 1er janvier 2018, la crèche a ouvert un groupe de plus, ce qui a influencé le taux d'occupation.

Lorsque la crèche était à Villarlod, tous les parents voulaient aller à Grangeneuve, et maintenant que la crèche est de nouveau à Farvagny, les parents veulent aller à Farvagny. La directrice souligne qu'elle a souvent des demandes pour des jours qui sont déjà pleins…

- Un parent prend la parole et fait remarquer que les horaires de la crèche ne coïncident plus avec les horaires de travail actuels, il est difficile pour les parents de s'organiser. L'idéal serait des horaires de 6h30 à 18h30. La fermeture de la crèche 4 semaines par année complique aussi l'organisation des parents. Il faudrait peut-être voir pour élargir les horaires d'ouverture pour attirer plus de monde.
  - Claudine Pochon précise qu'avec le déficit actuel, ce n'est pas possible d'étendre les heures d'ouverture, car cela implique des changements importants au niveau du personnel et de l'organisation. De plus, la crèche a une autorisation d'ouverture du SEJ de 7h à 18h, on ne peut pas accueillir les enfants en dehors de ces horaires.
    En ce qui concerne la fermeture annuelle de la crèche, elle fait remarquer que le personnel a aussi droit à des vacances et précise que le système scolaire prévoit entre 14 et 15 semaines de vacances, soit plus de 3x la fermeture de la crèche.

- Un autre parent demande si la crèche ne pourrait pas faire des demandes de sponsoring auprès des entreprises de la région ? Cela pourrait aider pour ouvrir des places d'accueil supplémentaires.
  - Claudine Pochon répond qu'aucune demande de ce genre n'a été faite. De plus, si la crèche n'arrive déjà pas remplir les 60 places actuelles, cela n'ira pas mieux avec des places supplémentaires.

Elias Pesenti ajoute que l'année 2018 a été une année transitoire avec le retour à Farvagny, la tendance du remplissage est quand même à la hausse, il faut voir dans le futur si celle-ci se confirme.

Crèche
La Marelle

6. **Rapport des vérificateurs des comptes :**
   M. Egger prend la parole. Il a vérifié les comptes avec Mme Crausaz, dans les locaux de la crèche à Farvagny. Après consultation des documents et des pièces justificatives, il propose d'approuver les comptes 2018 et d'en donner décharge au comité et à la responsable financière. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7. **Election d'un-e suppléent-e des vérificateurs des comptes :**
   M. Egger termine son mandat de premier vérificateur et est remercié.
   Mme Crausaz devient 1ère vérificatrice, Mme Streuli passe 2ème vérificatrice.
   Mme Müller se propose en qualité de vérificatrice suppléante.

8. **Démissions et élections au sein du comité :**
   Une personne a donné sa démission :
   - Anne-Rachel Oberson après 4 ans au sein du comité

   Le comité ayant accepté sa démission, il faut élire un nouveau membre.

   La présidente demande si quelqu'un se porte volontaire, et précise que les rôles au sein du comité ne sont pas définis, une nouvelle répartition est possible.

   Personne ne se propose spontanément, le comité va donc chercher un remplaçant. Fabienne Tena ajoute que les parents peuvent toujours réfléchir à la question et s'annoncer plus tard.

   La présidente remercie Anne-Rachel Oberson pour son engagement et l'assemblée également par applaudissements.

9. **Divers - Questions des parents**
   - Les enfants qui quittent la crèche ont toujours une journée de sortie ?
     - Oui la sortie est déjà prévue, les informations vont arriver prochainement. C'est une tradition qui va rester. Maintenant à Farvagny, il y a de nouveau plus de facilité à partir avec les transports publics.

   - Il y a des dates où les enfants vont se rendre à l'école enfantine pour une visite, il faudrait s'assurer que la sortie de la crèche ne soit pas ce jour-là… (il s'agit du 18 juin pour le cercle de Corpataux-Magnedens / Rossens).
     - Claudine Pochon se renseignera auprès des autres cercles scolaires

   - Comment cela se passe-t-il avec les enfants qui ne sont pas à la crèche le jour de la sortie ?
     - Les enfants sont tous invités, les parents doivent venir les rechercher dès leur retour à la crèche.

   Fabienne Tena remercie les personnes présentes, clôt l'assemblée à 20h48 et propose de partager un petit apéro.

<u>Remarque</u>
Un nouveau membre a été trouvé en la personne de M. Florian Jousset.

Farvagny, le 1er mai 2019 Anne-Rachel Oberson